

SOUTENIR LA PARTICIPATION ÉTUDIANTE? C'EST POSSIBLE!

Mettre en place des conditions favorables à la participation étudiante dans les comités institutionnels en santé mentale étudiante en enseignement supérieur



Soutenir la participation étudiante? C'est possible! Mettre en place des conditions favorables à la participation étudiante dans les comités institutionnels en santé mentale étudiante en enseignement supérieur

Une production du Service Développement des jeunes du secteur Jeunesse 0-25 ans de la Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Novembre 2025

1560, rue Sherbrooke Est
Pavillon J.A. De Sève
Montréal (Québec), H2L 4M1
<https://santepubliquemontreal.ca>

Ce document s'adresse aux partenaires de l'enseignement supérieur.

Coordination, recherche et rédaction

Julie Laloire, agente de planification, de programmation et de recherche

Collaboration interne

Florence Déplanche, agente de planification, de programmation et de recherche

Collaboration externe

Jolyanne Leduc, conseillère pédagogique, collègue Ahuntsic
Taïley Termeus, étudiante partenaire sur le projet, collègue Ahuntsic

Relecture

Marylène Goudreault, cheffe de service

Révision linguistique et mise en page

Nathalie Bordeleau, agente de planification, de programmation et de recherche
Nadia Parée, consultante en communication et graphisme

Notes

En conformité avec la Charte d'engagement sur l'inclusion des personnes de la diversité sexuelle et de genre adoptée par le Comité de direction du CCSMTL le 22 juin 2021, ce document est rédigé autant que possible de façon inclusive.

Toute reproduction partielle ou totale de ce document est autorisée si la source est mentionnée.

Ce rapport est disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.santepubliquemontreal.ca>

© Gouvernement du Québec, 2025

ISBN 978-2-555-02635-3 (En ligne)

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025
Bibliothèque et Archives Canada, 2025

LE PROJET

Afin de renforcer la participation étudiante dans les comités en santé mentale étudiante, l'équipe en promotion de la santé mentale en enseignement supérieur de la Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal a collaboré avec le Collège Ahuntsic pour identifier des conditions facilitantes et des obstacles à la participation. Plusieurs pratiques prometteuses pour soutenir la participation étudiante se dégagent de cette démarche.

POURQUOI FAVORISER LA PARTICIPATION ÉTUDIANTE ?



- Pour une participation active des personnes étudiantes aux décisions qui les concernent.
- Pour développer, chez les personnes étudiantes, le sentiment de compétence et d'utilité, l'estime de soi, un réseau social élargi, une compréhension des dessous de l'organisation et un sentiment de bien-être.
- Pour contribuer à une meilleure connaissance des besoins et préoccupations des personnes étudiantes.
- Pour améliorer les services et les pratiques destinés aux personnes étudiantes en intégrant leurs savoirs expérientiels.

Enfin, la participation étudiante bénéficie tant aux personnes impliquées qu'à l'ensemble de la communauté d'enseignement^[1]. Elle est un **facteur clé de la santé mentale étudiante** en enseignement supérieur^[2] et une condition d'efficacité essentielle aux comités institutionnels en santé mentale étudiante^[3].

CONDITIONS FACILITANTES À LA PARTICIPATION ÉTUDIANTE

Orientation stratégique et leadership

- S'appuyer sur des politiques ou orientations stratégiques valorisant la participation étudiante.
- Assurer un leadership clair et engagé :
 - Dédier des moyens concrets;
 - Dégager une personne ressource responsable.
- Mobiliser des personnes alliées parmi le personnel.
- Clarifier le rôle et l'apport des personnes étudiantes en amont.

Reconnaissance

- Valoriser l'apport étudiant et prévoir des mesures concrètes, par exemple :
 - Faire une mention au bulletin;
 - Offrir un coupon-repas.



Promotion et recrutement

- Déployer des stratégies diversifiées et attractives, par exemple :
 - Créer un kiosque interactif, une tournée avec du café/popcorn, un code QR;
 - Utiliser les différents canaux de diffusion existants.
- Impliquer les membres du comité et les personnes clés dont le mandat est en proximité avec les personnes étudiantes :
 - Penser aux personnes enseignantes, travailleuses de milieu, etc.



Encadrement et préparation

- Prévoir une rencontre préparatoire pour la personne étudiante souhaitant se joindre au comité.
- Partager clairement le mandat, la chaîne décisionnelle et le pouvoir réel du comité.
- Vérifier, lors de la première rencontre, les règles de fonctionnement souhaitées par les membres du comité afin d'explicitier les attentes et de donner une voix aux personnes étudiantes dès le départ.

- Assurer la diversité des profils étudiants et un nombre suffisant de personnes participantes.
- Adapter l'horaire aux contraintes étudiantes.
- Offrir un cadre accueillant :
 - Prévoir du café, une collation, etc.
- Utiliser un vocabulaire qui évite le jargon institutionnel et les acronymes.
- Encourager la co-responsabilité entre le personnel et les personnes étudiantes pour légitimer leur rôle, par exemple :
 - Partager l'animation, la prise de note, la gestion du temps, etc.
- Clarifier l'ordre du jour, par exemple :
 - Distinguer les points d'information, de consultation et de décision.
- Dédier un point statutaire à la participation étudiante.
- Accorder du temps aux points de vue et questions des personnes étudiantes.
- Assurer la visibilité des suivis quant aux sujets apportés par les personnes étudiantes.
- Porter collectivement la responsabilité de garder un climat positif de discussion, d'écoute et d'échanges et respecter le droit de parole.

OBSTACLES ET DÉFIS À LA PARTICIPATION ÉTUDIANTE

Promotion et recrutement

- La faible visibilité du comité auprès des personnes étudiantes et des outils promotionnels peu attractifs.
- Les horaires des personnes étudiantes changent d'une session à l'autre, ce qui amène un défi supplémentaire.
- Le risque de surcharge pour les personnes étudiantes engagées lorsqu'elles sont en trop petit nombre. La sur-participation risque d'entraîner un engagement superficiel et morcelé.



Rapport de pouvoir et crédibilité

- Le sentiment des personnes étudiantes d'être instrumentalisées ou de participer symboliquement sans impact réel.

Fonctionnement du comité

- Des travaux parfois peu concrets.
- Le manque de soutien lors du lancement de projets découlant des travaux du comité.

À RETENIR:

- La participation étudiante repose sur une **volonté stratégique** du milieu et nécessite **des moyens concrets**.
- La participation étudiante gagne en valeur, grâce à sa **reconnaissance**.
- Le **recrutement** reste un enjeu clé. C'est à recommencer, chaque année. Il est essentiel de diversifier les stratégies pour mobiliser et soutenir la participation.
- Enfin, les pratiques favorables à la participation étudiante **profitent à l'ensemble des membres du comité**.

Le projet est cohérent avec les orientations du Plan d'action sur la santé mentale étudiante 2021-2026 et son cadre de référence, ainsi qu'avec l'axe prioritaire sur la participation citoyenne de la Direction régionale de santé publique de Montréal^[4], contribuant à réduire les inégalités en santé.

Ce projet répond au besoin du milieu collégial de renforcer la participation étudiante dans les comités en santé mentale étudiante. Il vise à identifier les conditions facilitantes et les obstacles à cette participation, à partir d'observations et échanges avec les membres du comité institutionnel en santé mentale étudiante du Collège Ahuntsic, d'une consultation des personnes étudiantes, et d'une brève analyse de la littérature. Il s'est déroulé en 2024-25.

ET VOUS, QUEL PETIT PAS FEREZ-VOUS, DANS VOTRE MILIEU, POUR AMÉLIORER LA PARTICIPATION ÉTUDIANTE?

RÉFÉRENCES

- [1] Ministère de l'Enseignement supérieur. (2022). *Cadre de référence sur la santé mentale étudiante*. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/enseignement-superieur/PASME_cadre-reference.pdf
- [2] Direction régionale de santé publique de Montréal. (2024). *Outil synthèse : les facteurs d'influence de la santé mentale étudiante, des leviers pour agir!*. Gouvernement du Québec. <http://www.santecom.qc.ca/bibliothequevirtuelle/Montreal/9782550970927.pdf>
- [3] Commission de la santé mentale du Canada. (2020). *Norme nationale du Canada sur la santé mentale et bien-être pour les étudiants du postsecondaire*. <https://commissionsantementale.ca/la-norme-pour-les-etudiants-du-postsecondaire/>
- [4] Direction régionale de santé publique de Montréal. (2020). *L'expérience citoyenne au service de la prévention. Cadre de référence et outils de mise en œuvre pour une participation efficace de la population*. Gouvernement du Québec. https://santepublicquemontreal.ca/sites/drsp/files/media/document/DRSP_Pub_2022_10_01_ExperienceCitoyenneCadreReference.pdf

Un énorme **MERCI** au comité institutionnel en santé mentale étudiante du Collège Ahuntsic et aux personnes étudiantes participantes !

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal*

Québec 